



## LE MOT DU MAIRE

Gilles Doz,  
Maire de Vallées-d'Antraigues-Asperjoc

Mes chers Concitoyens, Chers Amis  
Comme le chantait Jean Ferrat : « Les touristes partis, le village petit à petit retrouve face à lui-même sa vérité ses problèmes ». C'est encore le cas cette année.

Après un été et un automne animé et brillant où toutes les manifestations organisées par nos associations ont porté haut l'image de notre commune ; nous retrouvons le calme et le temps de la réflexion sur l'avenir mais aussi sur un contexte national et international incertain et dangereux.

Nous arrivons au nouvel an, après une année 2024 où le travail accompli par les élus et tous les agents municipaux, avec sérieux et sans tapage a eu pour seuls objectifs de gérer au mieux le quotidien et de préparer l'avenir.

Pour illustrer mon propos je retiendrai trois faits majeurs :

- L'achèvement de la première tranche de travaux de mise en valeur du magnifique hameau de Thieure
- Le lancement de trois projets structurants avec le Conseil d'Urbanisme et d'Architecture de l'Ardèche, il s'agit de la rénovation du bâtiment de l'école et de

la mairie, de la rénovation du moulinage du Pont de l'Huile, et de la requalification du bourg d'Antraigues

- La rénovation du réservoir du Chapelier

Dans ce bulletin municipal vous trouverez d'autres travaux à venir sur l'ensemble de la commune.

Toute l'équipe municipale est au travail et il en sera ainsi en 2025 avec le même sérieux et la même détermination, et ceci jusqu'en Mars 2026 où vous aurez à choisir vos élus pour 6 ans.

Mais nous n'en sommes pas encore là.

La priorité est à l'action et non aux combinaisons, dans une période très difficile, où les nuages s'amoncellent sur nos communes, 2200 maires et 57000 conseillers municipaux ont démissionné.

Nous, nous restons solides, réalistes, disponibles et ouverts au dialogue pour vous servir.

Au nom de tout le conseil municipal je vous présente nos meilleurs vœux de santé de bonheur et de réussite pour 2025.

Le Maire, Gilles Doz

### SOMMAIRE

PAGE 2 & 3  
SERVICES PUBLICS

PAGE 4  
AMÉNAGEMENTS

PAGE 5  
COLLECTIVITÉ

PAGE 6  
VIE LOCALE

PAGE 7  
LES ÉVÈNEMENTS DE L'ÉTÉ

PAGE 8  
ÉTAT CIVIL  
& INFOS PRATIQUES



## ON VOUS PARLE DE L'ÉCOLE POUR CETTE RENTRÉE SCOLAIRE 2024 - 2025

Voici la présentation de l'école et ses projets :  
Toujours 2 classes et à la rentrée : 29 élèves inscrits.

1. **Classe : PS-MS-GS-CP** (11 élèves actuellement et un prévisionnel de 13 élèves en Juin): Enseignant : Mr Fabien FRACES secondé par Marie France SAUSSAC – A.T.S.E.M
2. **CE1-CE2-CM1-CM2** (18 élèves): Enseignant : Mme Emmanuelle BOMPARD

### PROJET PÉDAGOGIQUE :

Il est présenté par les enseignants de l'école pour les 2 années à venir: 2024-2025 et 2025-2026 ... le voici succinctement résumé:

#### Les objectifs pédagogiques

Dans le cadre de l'éducation à l'alimentation, au goût, à la santé, à la citoyenneté et au développement durable, prévues par le code l'Éducation, l'objectif général du projet est de faire découvrir aux élèves tous les aspects et les enjeux de l'alimentation, de la production agricole à la consommation dans l'assiette, en se focalisant sur leur territoire de vie en Sud Ardèche.

**Les activités pédagogiques** prévues seront multiples. Au travers de ces objectifs, les élèves, du cycle 1 au cycle 3, bénéficieront d'apprentissages transversaux dans tous les domaines d'enseignement (français, maths, sciences, technologie, histoire et géographie...).

Ce projet que la commune soutiendra pour un budget d'environ 2 000€ pour chacune des 2 années sera également soumis à la CCBA pour solliciter une contribution, sans oublier l'aide indispensable des Parents d'élèves.

### RÉABILITATION DES LOCAUX SCOLAIRES, MAIRIE ET CENTRE DU VILLAGE :

Une étude a été demandée et budgétisée auprès du C.A.U.E (Conseil d'architecture, urbanisme et environnement).

Des diagnostics et des projets sont et seront présentés à une commission permanente comprenant les élus municipaux, les enseignants et le personnel scolaire, les parents d'élèves, des personnes référentes en architecture, environnement, bâtiments ... qui étudient et travaillent ensemble pour faire aboutir au mieux ce grand projet. La commune reste Maître d'œuvre et décisionnaire final.

### ABRI-BUS : ALORS, ON EN EST OÙ ?

L'implantation d'un abri-bus plus un nouveau arrêt de bus sont à l'étude sur la D578 en collaboration avec La Région, le Département et la commune, dans le cadre de *l'aménagement de la zone et du parking au Pont de l'Huile*.

L'arrêt de bus à destination « commerciale » c'est-à-dire ouverts à la population pour les trajets en provenance et en direction « d'Aubenas-gare routière » ou du plateau dans l'autre sens, sera enlevé du carrefour près du restaurant « la Béalière » pour être implanté près de l'abri-bus – Ces arrêts serviront aussi de « déposes » pour les navettes régulières qui transportent nos collégiens et lycéens. Il nous faut revoir et modifier quelques espaces sur le parking pour laisser la place au bus de se garer et de quitter son emplacement en toute sécurité, réorganiser les emplacements, et en profiter peut être pour planter 2 postes de recharge pour les voitures électriques... nous réfléchissons aussi pour permettre aux personnes à mobilité réduite ou avec une déficience visuelle d'accéder en toute autonomie et sécurité au transport.

La Région subventionnera les travaux d'implantation de l'abri-bus à 80 % du montant des dépenses. Le dossier sera déposé et les travaux seront faits dès que tous les feux verts seront allumés. Nous sommes contraints par les décisions et le calendrier de *La Région* - Tout ne dépend pas de nous, mais nous sommes investis pour que ce projet soit mené à terme fin du 1er trimestre 2025.

### QUE PEUVENT FAIRE VOS ENFANTS PENDANTS LES VACANCES SCOLAIRES POUR PALIER À L'ENNUI :

La commune ne possède pas de centre aéré, ni de centres de vacances mais vos enfants peuvent être inscrits auprès des centres de loisirs que la CCBA organise - Pour tout renseignement, voir le site:

<https://www.bassin-aubenas.fr/services/enfance-jeunesse/alsh/>

### ET LA CANTINE ?

- Ce sont entre 8 et 10 enfants de Maternelle et 14 - 15 enfants d'Élémentaire qui déjeunent régulièrement à la cantine, sous la surveillance de nos 3 agents municipaux: Magali CHIROSSEL, Sylvie BITCH et Rabia MENARDO
- Le prestataire «Plein Sud Restauration» a été reconduit par la C.C.B.A pour cette année scolaire 2024-2025.

### LA GARDERIE :

Elle fonctionne comme prévu:

- le matin de 7H30 à 8H45 avec Marie France SAUSSAC dans les locaux de la Médiathèque Francesca Solleville
- et de 16H30 à 18H avec Rabia MENARDO à l'école et dans la 3<sup>e</sup> classe par mauvais temps.

### ON ENTEND PARLER DU RADON : QU'EN EST-IL ?

La commune a demandé un diagnostic sur la présence du radon à l'école. Les chiffres n'étaient pas bons, seuils élevés dans certaines zones et classes - celles qui sont le plus près du sol – ce fut surtout le cas en maternelle (l'élémentaire est posé sur des sous-sols qui ventilent.

La préconisation première est d'aérer les locaux un bon quart d'heure par jour pour que la situation soit satisfaisante. Il faut savoir que le radon est présent partout dans notre sol granitique, y compris dans nos maisons, et l'aération est le premier réflexe à avoir pour faire baisser rapidement le taux.

L'hiver arrivant, l'aération devenait problématique pour maintenir une bonne température pour les enfants et pour nos dépenses de chauffage.

Après avoir fait poser des **dosimètres à radon** dans les zones à risque pour vérifier en permanence le taux de radon, la commune a fait faire des **travaux de ventilation** et la situation est redevenue normale dans toute l'école.



04 75 38 73 06

[mediatheque@vallees-antraigues-asperjoc.fr](mailto:mediatheque@vallees-antraigues-asperjoc.fr)

### Ouverture au public :

Lundi : 16h30 - 18h30  
 Mardi : 9h30 - 12h30  
 Mercredi : 10h00 - 12h30  
 Vendredi : 9h30 - 12h30  
 & 16h30 - 18h30  
 Samedi : 10h00 - 12h30

Fermeture le jeudi et le dimanche.

**La médiathèque communale c'est :** un lieu convivial et d'échange. On y trouve documents, livres CD, DVD, mais aussi tablettes, liseuses et lecteurs DVD... C'est également un accompagnement si besoin pour bénéficier de vos droits :

Chaque habitant du département peut bénéficier (sur simple inscription sur le site [lecture.ardèche.fr](http://lecture.ardèche.fr) / les ressources numériques) d'un compte personnel pour accéder aux :

### RESSOURCES NUMÉRIQUES

Découvrez une diversité de ressources numériques, accessibles de n'importe où via une connexion Internet.

**Lire :** plus de 3000 livres numériques et des centaines de mangas

### MÉDIATHÈQUE NUMÉRIQUE



**Écouter :** toute la musique que vous aimez et des dizaines de webradios



**S'informer :** plus de 1500 titres de presse



**Se former :** plateforme d'autoformation



**Regarder :** des films documentaires de qualité et des centaines de vidéos de concerts



La bibliothèque municipale fut créée sous la mandature de Bernard Ranchon, portée par l'association L'Alouette durant les années 90 jusqu'en 2023. Une 1ère inauguration avait eu lieu en avril '97 avec comme parrain, Jean Ferrat.

Cette histoire de la commune est une belle et riche aventure qui s'est écrite avec les habitants de la commune et les bénévoles, elle se poursuit en régie municipale pour favoriser la création d'un poste qui pérennise ce service public. Les bénévoles y sont toujours actifs et impliqués.

### LA MÉDIATHÈQUE BAPTISÉE FRANCESCO SOLLEVILLE



*Nous remercions toutes les personnes ayant participé à l'organisation de cet événement et notamment Anja Wissmann et la Maison Jean Ferrat ainsi que les personnes présentes pour ce bel hommage, Michel Kemper pour sa plume, Nhàn Nguyen pour les photos.*

Le vendredi 20 septembre 2024, officiels, habitants, artistes et amis étaient réunis autour de Francesca Solleville, très honorée que la commune décide de baptiser la médiathèque municipale de son nom, lors de la cérémonie qui se tint à Antraigues.

Après le discours de Gilles Doz, avant que Francesca ne chante deux titres et Rémo Gary un, Michel Kemper qui a pris la parole dont voici un extrait : « Cette rue que Francesca Solleville franchit aujourd'hui pour gagner un peu beaucoup de l'éternité qu'elle mérite, pour donner son nom à un lieu par nature formidable et formateur, un lieu d'utilité publique car bouillon de culture. Son nom qui voisine avec celui de Christine Sèvres, pas loin de celui de Jean Ferrat. Son nom ici gravé pour que des générations de lectrices et de lecteurs, d'auditrices et d'auditeurs, sachent qui est cette interprète d'exception au goût si sûr, et ce que peut être la chanson : (...) cette expression raffinée, cet engagement constant qui affûte plus encore la poésie pour en faire un cadeau, un outil, une arme.

Le simple nom de Francesca Solleville dit à quel point ce lieu est un repaire de la beauté, de la culture, un incubateur d'idées, un lieu d'agitation. En ces temps incertains, on a en plus que jamais besoin. »

Grâce au travail bénévole de Yohan Ballore pour Mistral TV (Drôme-Ardèche) vous pouvez avoir accès au film réalisé lors de cette cérémonie sur le site de Mistral TV, et ainsi écouter l'interprétation touchante de deux chansons par Francesca Solleville : « Une écolière au tableau Noir » (texte de Guy Thomas / musique de Jean Ferrat) et « Donnez-moi la phrase » (texte d'Allain Leprest / musique de Jean Ferrat), accompagnée par Nathalie Fortin.

## TRAVAUX

**MISE EN VALEUR D'UN BÂTIMENT COMMUNAL AU PONT DE L'HUILE**

Le bâtiment communal du Pont de l'Huile sera prochainement remis à niveau, en anticipant la création de logements communaux destinés à l'installation de nouvelles familles. L'entreprise Frédéric Hilaire Maçonnerie générale neuf et restauration réalisera les travaux pour un montant de 29 132,76€ HT via un chantier de dépose (couverture existante, charpente, gravats) et un chantier de reconstruction (pose d'une nouvelle charpente, couverture, zinguerie).

Une attention toute particulière sera portée aux caractéristiques du chantier situé en bordure de la route départementale RD 578, nécessitant l'installation d'une grue et d'une signalisation de circulation.

**ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS D'INVESTISSEMENTS****I. Réservoir du Châtelier :**

Les offres des entreprises sont déposées, elles sont au nombre de quatre :

- Groupement : Freyssinet Canonge Faurie
- Faurie
- Groupement EPUR-Qualiplast-Valette
- IGC

Elles sont en cours d'analyse, le budget prévisionnel devrait être tenu.

**II. Les projets en cours avec le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de l'Ardèche) :**

- **Rénovation du bâtiment Ecole-Mairie :**

L'architecte du CAUE a présenté aux élus et ensuite en réunion publique à laquelle participait le corps enseignant, des élus, du personnel municipal et des habitants, les enjeux que représente le bâtiment, les premières pistes de rénovation et de réaménagement, les échanges ont été nourris et productifs. Une nouvelle réunion de présentation des scénarios se tiendra en 2025, la date étant encore à préciser.

- **Requalification du centre bourg et du Pont de l'Huile :**

Une première analyse des enjeux a été livrée aux élus par un architecte et un paysagiste le 14 Novembre une présentation publique aura lieu le 28 Janvier 2025.

- **Rénovation et restructuration du Moulinage du Pont de l'Huile :**

Une réunion de présentation publique du potentiel du bâtiment aura lieu le 7 Janvier 2025. Avant l'élaboration du projet définitif, la commune s'est rendue propriétaire de tout le rez de chaussée qui appartenait à la communauté de communes du bassin d'Aubenas pour l'euro symbolique, et des travaux de réfection de la toiture seront réalisés début d'année 202

**III – Travaux programmés en 2025 :**

Plateforme Pont de l'Huile	46 500 TTC
Immeuble Rigaudel rénovation d'une coursive	11 000 TTC
Portail école	3 971 TTC
Chaussée Valette inférieure	5 304 TTC
Chaussée La Combe	24 672 TTC

**RÉSERVOIR DU CHÂTELIER**

Tout début 2025, les élus départageront les entreprises candidates au marché public de l'unité de distribution directe (UDI) du Châtelier. Pour mémoire, cette rénovation d'ampleur porte sur un réservoir comportant deux cuves de 120m<sup>3</sup>, permettant l'alimentation en eau des quartiers les plus peuplés d'Antraigues ainsi que la défense contre l'incendie. Les travaux consistent principalement à remplacer les cuves (étanchéité, conduites, canalisations, vannes, ...), assurer le traitement des aciers apparents, déposer l'ancien surpresseur et installer de nouveaux d'équipements de sécurité.

**PETIT ECHANTILLON DE TRAVAUX REALISES RECEMMENT par les employés communaux à Antraigues et à Asperjoc :**

- Surveillance des captages 1 fois par semaine
- Visite des réservoirs du Curadou et du Châtelier (2 fois par semaine)
- Visite de la station d'épuration 1 fois par semaine en complément d'un technicien présent tous les lundis
- Ramassage des cartons auprès des commerces tous les 15 jours hors saison et toutes les semaines l'été
- Passage régulier dans les WC publics
- Vider les petites poubelles situées dans le centre du village (pour rappel ces poubelles ne doivent recevoir que des petits déchets ! Des containers à ordures ménagères sont installés devant la cour de l'école, au parking des Allevards)
- Travaux majeurs :
  - Restauration du mur du chemin communal chez M. Rigaud
  - Bétonnage d'une portion de la route du Mazoyer où l'eau arrachait le goudron en bordure
  - Restauration d'une portion de la montée de St Roch
  - Mise en place de plots route des Allevards
  - Branchement eau au Clos
  - Réfection grillage de la cour de l'école
  - Recherche de fuites d'eau
  - Transport de matériel (chaise, table, grille, etc.) pour les manifestations des associations
  - Et tous les imprévus

La commune tient à remercier tous les citoyens qui participent à l'entretien et à la restauration de nos calades dans le bourg et dans les hameaux.

Nos agents des services techniques ont assuré tout l'été l'entretien :

- des voies communales
- des réseaux d'eau et d'assainissement
- et tous les petits problèmes afin d'apporter une qualité de vie à toute la population

Les équipes d'Asperjoc et d'Antraigues ont œuvré ensemble pour assurer le bon déroulement des manifestations estivales

**Travaux sur la départementale D543**

Le service départemental des routes a récemment procédé à la réfection de parapets et d'un mur de soutènement sur la route de Laulagnet à THIEURE

**Chemin du Ranc au Châtelier**

Bravo aux habitants du Ranc qui ont débroussaillé et remis en état l'ancien chemin qui a vu passer tant de personnes avant la création de la route actuelle !!

## ANTRAIQUES - RETOUR SUR LA PLÉNIÈRE DES VILLAGES DE CARACTÈRES

La dernière réunion des représentants des Villages de Caractères d'Ardèche s'est tenue à Antraigues au sein de l'Espace Culturel Christine Sèvres, ce jeudi 12 décembre 2024.

Pour rappel, 21 villages sont labellisés en Ardèche et le réseau est animé par l'ADT autour d'un comité de pilotage composé de 5 élus et un représentant des offices de tourisme.

Selon la dernière enquête 2023 sur les visiteurs de l'Ardèche, la visite de villages est citée dans le top 5 des attentes des visiteurs et des activités pratiquées pendant leur séjour.

A retenir de la journée :

- Patrick Fourchegu, maire de Boucieu le Roi, passe la main à Dominique Chaize, maire adjoint de St Vincent de Barrès qui devient le représentant du réseau des villages de caractère au sein du Conseil d'administration d'Ardèche Tourisme
- Labélisation « Accueil Vélo » pour les communes de Beauchastel, Antraigues et Balazuc
- Repas au restaurant « La Montagne », visite thématique du village d'Antraigues et visite du musée de la Maison Ferrat

Le Maire de la commune, Gilles DOZ, ainsi que l'ensemble des élus sont heureux et fiers d'avoir pu accueillir au sein de la commune cette plénière qui est une belle occasion de renforcer les liens entre les élus Ardéchois, et de mettre en valeur le patrimoine local.

## VOUS AVEZ DIT « COMPOSTAGE » ?

Comme vous l'avez vu, un composteur «public» nous a été fourni par la Communauté de Communes du bassin d'Aubenas (CCBA) au parking du Pont de l'Huile près des poubelles et un autre à Asperjoc (1 par commune au départ)

Ce bac est à la disposition des habitants qui ne possèdent pas de jardin pour faire décomposer leurs bio-déchets verts de cuisine, tonte, taille de végétaux découpés en morceaux - **Et rien d'autre** -

La commune est intervenue pour une implantation supplémentaire de bacs près des **Jardins de Firmin** et que chaque site soit bien équipé des **3 bacs** nécessaires au bon fonctionnement du processus de fabrication du compost - ce compost sera ensuite à *disposition des habitants qui l'ont nourrit* - La CCBA livrera les bacs complémentaires aux communes dans le 1<sup>er</sup> semestre 2025 ...

Dans le même temps, elle travaille également pour créer des panneaux d'information sur les sites de compostage ou seront évoqués **la fonction de chaque bac** et **les étapes au processus du compostage** : à suivre scrupuleusement.

**Pour plus d'informations :**

<https://www.bassin-aubenas.fr/environnement/compostage/>

Nous recherchons **1 ou plusieurs volontaires** pour suivre chacun des sites de compostage.

Si ça vous intéresse, que vous êtes sensibilisés au bon tri et disponible une petite 1/2 heure par semaine, faites-vous connaître auprès du secrétariat de votre mairie déléguée

Nous vous contacterons et vous aurez une petite formation pour acquérir les bons gestes. Merci à celles et ceux qui s'impliqueront.

**Les particuliers qui souhaitent acquérir un bac à compost pour leur jardin** doivent le faire auprès du SIDOMSA : [contact@sidomsa.net](mailto:contact@sidomsa.net) - Ils vous répondront par mail avec leurs consignes - Prix d'un composteur **50€**. Un petit sceau avec couvercle vous sera offert -

## TRI :

Concernant les poubelles grises au couvercle **VERT** et **JAUNE** : respecter le tri et ne **METTEZ PLUS** vos **déchets réservés à LA DECHETTERIE** de **Labégude** dedans ! Soyons des citoyens RESPONSABLES ! Merci.

## LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE : OBLIGATION ET NÉCESSITÉ



Qu'est-ce que c'est : Ensemble de mesures et plan d'action activé en cas de phénomène d'envergure sur la commune.

Ex : Important feu (urbain ou forêt), mouvement de terrains, accident, ....

Pour cela, nous devons référencer des personnes ressources.

Population cible : agriculteurs possédant du gros matériel, propriétaire de gites pour le relogement d'urgence ....  
Ou toutes personnes voulant s'impliquer en cas de crise.

Merci de vous faire connaître auprès de Justine Descours au 06 75 29 76 55 ou 04 75 94 68 64 ou par mail à [adminsitation@vallees-antraigues-asperjoc.fr](mailto:adminsitation@vallees-antraigues-asperjoc.fr)

## CHATS ERRANTS : VOUS ÊTES CONCERNÉS ?



Contactez toujours votre mairie déléguée pour vous faire connaître -

Nous prendrons ensuite contact avec vous -

Attention: Cette année les chats capturés ne seront plus rendus - Ils seront soit mis à l'adoption, soit euthanasiés.

Si vous voulez adopter un chat, un chien ... pensez à la **SPA de Lavilledieu** et à ses pensionnaires qui n'attendent que vous.

## LE HAMEAU DE THIEURE A ACCUEILLI UN GROUPE DE CAVALIERS QUI TRAVERSAIT LA FRANCE



Les chevaux ont passé la nuit dans un champ mis à leur disposition et les cavaliers ont installé leur campement sous le châtaignier

Un beau moment d'échange avec les habitants

## LE BUREAU DU FESTIVAL FERRAT A CHANGE :



Suite à la démission de Myriam Robert, de Claude Parpillon, du président Philippe Chalabreysse, un nouveau bureau a été élu lors de la réunion du 31 octobre dernier.

Secrétaires : Emmanuelle Colonel et Laurent Sochard

Trésorières : Lisa Baissade et Valérie Arba-Méline

Présidence : Patrice Luthier et Joël Baratier

Nous leur souhaitons une belle réussite pour 2025 et les années à venir !

## FÊTE DE LA CHÂTAIGNE DU PAYS D'ANTRAIGUES 2024



Ce fut une 31<sup>ème</sup> édition en demi-teinte à cause de la météo : de petits épisodes pluvieux se sont invités, surtout le dimanche 27 octobre. Ce n'était donc pas la grande affluence habituelle, les visiteurs d'autres départements ayant souvent annulé leur séjour, mais la fête a cependant attiré le public de proximité. Tous ont pu faire le plein de produits locaux et déguster les châtaignes grillées au stand des castanéculteurs, toujours très animé, avec la participation de jeunes enfants : la relève paraît assurée !

Les balades découverte de la châtaigneraie ont pu passer entre les gouttes avec une soixantaine de participants. Cette année l'association Randamont, organisatrice de la fête, avait considérablement renforcé le pôle restauration, où les produits locaux étaient là aussi à l'honneur. Le «fil rouge» des Castagnades près du stand du PNR des Monts d'Ardèche a suscité l'intérêt des visiteurs avec une exposition ludique sur les savoir-faire textiles en Ardèche. Et pour clôturer la manifestation, s'est tenu le traditionnel Chapitre de la Confrérie de la Châtaigne d'Ardèche, avec la participation d'autres confréries du département. Randamont remercie chaleureusement ses nombreux bénévoles, ainsi que les producteurs de châtaigne pour leur forte implication et la municipalité pour son soutien sans faille.

## LE FESTIVAL FERRAT



21 Juillet étaient prévus Les Gens Ferrat, Garden Partie et Tour de Bal. La météo n'ayant pas été favorable, les concerts et animations ont été annulés, ce qui n'a pas empêché les artistes de se rassembler à La Montagne pour un bœuf festif, avec le plus grand plaisir de tous !

## LE FESTIVAL KATOK

Le festival Katok nous a offert comme d'accoutumée un été riche et qualitatif avec de nombreuses dates : les 17 et 31 août au château d'Aubenas « Les quatre saisons de Vivaldi » ; le 3 août à l'église de Thieure, « Quintette à deux violoncelles » de Schubert ; le 4 août à la chapelle st Roch « Duo en Sib » de Mozart et « 15ème quatuor » de Beethoven ; et le 6 août à Aubenas « Quintette à deux altos n°2 » de Brahms et « Quintette à deux altos n°2 » de Mendelssohn.



## LE FESTIVAL DES PALETS



mezzo-soprano Sonia Jacquelin et la pianiste Clara Saussac. Le 28 juillet, Les Palets ont organisé un dîner Concert. Le 1er Août, l'association a lancé "Imaginons Les Palets Demain", un atelier-concert ouvert à tous qui a été l'occasion de participer à une réflexion collective autour de la transformation du lieu... Et en a découlé le 21 septembre le premier « Les Palets en Fête ! ». Au programme il y eut 5 concerts pour célébrer la musique sous toutes ses formes, avec Dominique Dumont, Cyrille Froger, Kaïmaklis, une « Jam Session », et DJ Saïan.

L'association « Les palets » a ouvert son époustouflant festival le 23 juillet aux Palets avec un récital de piano de Chopin et Liszt interprété par le très talentueux Gaspard Dehaenne. Puis, le 25 juillet à l'église de Vesseaux ce fut un voyage Musical à Travers le Temps et les Cultures par Lizi Ramishvili, brillante violoncelliste géorgienne, interprétant Franz Schubert, Robert Schumann, Claude Debussy et Sulkhan Tsintsadze. Le 26 juillet au musée des Vans fut un moment de privilège avec "Après un rêve" de Gabriel Fauré et compositions de Pauline Viardot, interprétées par la talentueuse

## LA COMMUNE PARTENAIRE DES ÉVÈNEMENTS ASSOCIATIFS ET CULTURELS



## LES COMMEMORATIONS DU 11 NOVEMBRE :



Raymonde DUPLAN, Maire déléguée d'Antraigues et Alain Chiraussel Maire délégué d'Asperjoc, accompagnés de nombreux Elus, ont lu les différentes déclarations afin de commémorer le 11 novembre.

Le 11 novembre, la guerre de 1914-2018 cessait par la signature d'un armistice entre la France et l'Allemagne.

À la onzième heure du onzième jour du onzième mois, le canon s'est tu sur 18,6 millions de morts, civils et militaires, et

20 millions de blessés et de mutilés, de part et d'autre.

Les noms gravés sur nos monuments aux morts nous rappellent constamment les valeurs d'honneur, de courage, de dévouement et de bravoure de nos combattants.

La France célèbre le 11 novembre tous les conflits, pour rendre hommage à ceux qui ont accompli leur devoir jusqu'au don suprême.

## DÉCÈS ET TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

Jean Claude ROUX, le 11 janvier  
Thierry GIRARD, le 17 janvier  
Christian LEVRIER, le 18 janvier  
Marguerite VOLLE, le 25 janvier  
Jeanne MAISTRE, le 7 février  
Michel REULET, le 12 février  
Robert BOYER, le 22 février  
Maurice TESTON, le 8 mars  
Pierry ESTEVE, le 14 mars  
Daniel PIERRE, le 22 mars  
Andrée PAU, le 18 avril  
Elisabeth TERRISSE épouse TROTABAS, le 23 avril  
Marcelle COMBE Veuve TOMASI, le 26 avril  
Nadia DJEFFAL, le 29 avril  
Colette LAFFONT, Veuve TENENBAUM FERRAT, le 9 mai  
Jacqueline TERRIS, le 29 mai  
Agnelo DE SOUZA, le 6 juin  
Liliane MELCHION épouse BERTHON, le 28 juillet  
Justin LEYNAUD, le 16 août

Yvette THEVENON, le 20 août  
Marie Odile FOURNIER veuve DELVAL, le 29 août  
Jeanne BOIS veuve NOHARET, le 5 septembre  
Ginette FENOUIL, le 21 septembre  
Christian REY, le 24 septembre  
René VAILLAUT, le 21 octobre  
Genviève BEAURAIN Veuve FARGIER, le 22 octobre  
Yvette CLAUZIER Veuve LAFITEAU, le 24 octobre  
Suzanne ARLAUD, le 18 novembre  
Bernadette CHANUS épouse COSTE, le 18 novembre  
William BOUZIGES, le 13 décembre  
Madeleine ARLAUD, le 18 décembre  
Michel PESENTI, le 19 décembre  
Yolande PERGE Veuve TOGNETTY, le 22 décembre  
Joseph LÉLY, le 23 décembre  
Pauline FABBRI, le 24 décembre

## NAISSANCES :

Lucas SOLER-LEMAIRE le 23 février, de Christophe SOLER et Cyndie ANSELIN-LEMAIRE

Aria JOURDAIN le 6 juin, de Julien JOURDAIN et Céline LOGEON

Lily COMBE le 12 octobre, de Mattéo COMBE et Andrina NIVAGGIOLI

## MARIAGES :

Sophie WUILLE et Benoit FOURNIER, le 11 mai

Barbara BAZIN et Jean Michel CAYRAT, le 22 mai

Agnès DELAYE et Gérald IWANOW ZALIWKIN, le 2 novembre

## ACCUEILS MAIRIE

Mairie déléguée d'Antraigues :

Tél. 1 : 04 75 88 20 80

Tél. 2 : 04 75 38 70 10

Courriel : mairie.antraigues@vallees-antraigues-asperjoc.fr

Mairie déléguée d'Asperjoc :

Tél. : 04 75 37 47 12

Courriel : mairie.asperjoc@vallees-antraigues-asperjoc.fr

Mairie (administratif)

Vallées-d'Antraigues-Asperjoc :

Tél. : 04 75 94 68 64

Courriel : administration@vallees-antraigues-asperjoc.fr

Maison France Services :

Tél. : 04 69 22 00 99

En cas d'urgence :

- Sur Antraigues : 06 42 65 74 05
- Sur Asperjoc : 06 88 97 43 18

[WWW.ANTRAIQUES-ASPERJOC.FR](http://WWW.ANTRAIQUES-ASPERJOC.FR)